



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE ATLAND DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE STAM EUROPE AUPRÈS DE CORESTATE CAPITAL HOLDING



Corporate - M&A | 17/04/25 | Pierre Descheemaeker Elie Bétard Diane Reboursier Coralie Foucault Boris Léone-Robin Vincent Fromholz Pierre Pérot Inès Bouzayen Catherine Mintégui Antonia Raccat Jean-Damien Boulanger Etienne Mathey Charles Hugo Elina Alfarmini Jennifer Hinge Pauline Desplas

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

August Debouzy a conseillé le groupe immobilier ATLAND dans le cadre de la signature d'un accord en vue de l'acquisition de 100 % du capital de STAM Europe auprès de Corestate Capital Holding.

ATLAND a indiqué que cette opération stratégique lui permet de poursuivre son développement et de renforcer son positionnement dans la gestion pour compte de tiers, en particulier auprès d'investisseurs institutionnels. Elle s'inscrit dans la continuité de la stratégie du groupe visant à étendre ses expertises dans des secteurs porteurs tels que la logistique et le résidentiel à long terme.

Avec 4,6 Md€ d'actifs sous gestion au 31 décembre 2024, ATLAND est un acteur coté sur Euronext Paris, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'immobilier : investissement, développement et gestion d'actifs pour le compte de clients institutionnels et particuliers.

La réalisation de l'opération reste soumise à certaines conditions suspensives, notamment l'obtention des autorisations de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'équipe d'August Debouzy était dirigée par **Étienne Mathey** (associé), avec **Jean-Damien Boulanger** (counsel), **Coralie Foucault** (avocat senior) et **Elina Alfarmini** (avocat) sur les aspects corporate/M&A. **Pierre Descheemaeker** (senior counsel) est intervenu sur les aspects *regulatory*, **Antonia Raccat** (associée) et **Catherine Mintégui** (counsel) sur les aspects immobiliers, **Elie Betard** (counsel) et **Vincent Fromholz** (avocat) sur les aspects fiscaux, **Diane Reboursier** (counsel) et **Boris Leone-Robin** (counsel) sur les aspects de droit social, **Charles Hugo** (avocat senior) sur les aspects contentieux, **Pierre Perrot** (counsel) et **Inès Bouzayen** (avocat senior) sur les aspects de propriété intellectuelle, ainsi que **Jennifer Hinge** (associée) et **Pauline Desplas** (avocat senior) sur les aspects de financement.
